

Participez au programme



phenomer

L'eau de mer est colorée ?  
Agissez et appelez !



Eau colorée à *Noctiluca scintillans* en Bretagne Sud, juillet 2004. Crédit photo : ©Cedre

[www.phenomer.org](http://www.phenomer.org)

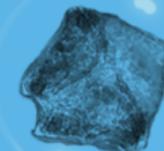
# Le programme Phenomer

En 2013, l'Ifremer et ses partenaires lancent à l'échelle de la Bretagne Phenomer, un projet de science participative exploratoire qui invite les citoyens à signaler des phénomènes d'eaux colorées dus aux proliférations de microalgues.

Quelles espèces de microalgues marines sont présentes dans les eaux colorées ?

Quelles conditions environnementales favorisent leur prolifération ?

Comment leur biodiversité évolue-t-elle dans le temps ?



**Ces questions sont essentielles.** Malgré sa taille microscopique, le phytoplancton est indispensable à la vie sur Terre. Il est à la base de la chaîne alimentaire marine et il produit plus de la moitié de l'oxygène terrestre.

Des programmes de recherche étudient les efflorescences. Mais ces dernières, souvent localisées et de courte durée, sont difficiles à repérer.

**Les scientifiques ont besoin de vous : vous serez peut-être au bon endroit, au bon moment !**

A partir de vos signalements, ils pourront prélever des échantillons d'eau de mer et les analyser, pour étudier la biodiversité des efflorescences et mettre en place de nouvelles actions de recherche spécifiques.

# Les efflorescences de microalgues, quand l'invisible devient visible

Dans certaines conditions, les microalgues marines peuvent proliférer de façon spectaculaire : on parle **d'efflorescences de microalgues ou de blooms phytoplanctoniques.**

La concentration élevée en microalgues donne à l'eau de mer une apparence inhabituelle, visible à l'oeil nu : **colorations vertes, brunes ou rouges appelées « eaux colorées » ou présence abondante de mousse.** Cela peut aussi se traduire par une **mortalité massive de poissons.**

## Quelques exemples :



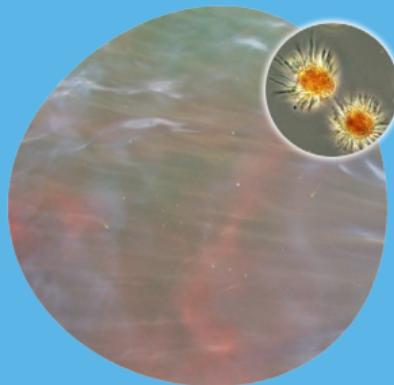
Eau verte à  
*Lepidodinium chlorophorum*



Eau rouge à  
*Noctiluca scintillans*



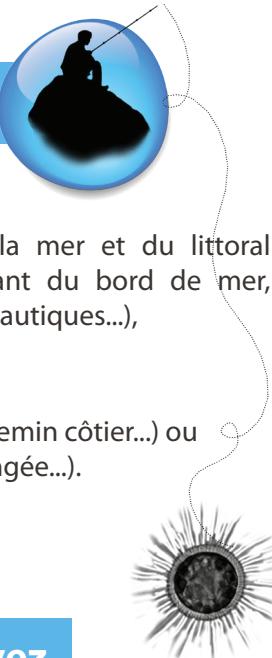
Bloom de *Phaeocystis globosa*  
(mousse jaunâtre,  
gélatineuse, odorante)



Eau rouge à  
*Mesodinium rubrum*  
(*Myrionecta rubra*)

# Participez à Phenomer

**Vous êtes**



- professionnel ou usager de la mer et du littoral (pêcheur, ostréiculteur, habitant du bord de mer, touriste, pratiquant de sports nautiques...),
- localisé en Bretagne,
- sur terre (plage, digue, port, chemin côtier...) ou en mer (bateau, baignade, plongée...).

**Vous observez**



une apparence inhabituelle à la surface de l'eau de mer pouvant être due à une prolifération de microalgues marines (eaux colorées, mousse abondante, mortalité massive de poissons).

## 1 Relevez les infos suivantes :

Date et heure de l'observation :

Localisation (coordonnées GPS, lieu ou repères) :

Profondeur de l'eau au point d'observation :

Aspect du phénomène :

- eau verte     eau brune     eau rouge  
 mousse abondante (jaunâtre et gélatineuse)  
 odeur               mortalité massive de poissons  
 autre : \_\_\_\_\_

## 2 Prenez si possible une photo

## 3 Contactez Phenomer

Par téléphone : **02 98 22 44 99**

A partir du formulaire de saisie  
sur : **www.phenomer.org**

## 4 Faites un prélèvement d'eau de mer

en respectant les conditions de sécurité détaillées sur [www.phenomer.org](http://www.phenomer.org) et en suivant le protocole de prélèvement au dos du dépliant.

## Attention, ne pas confondre !

Les efflorescences ne sont pas :

- des marées vertes (laitue de mer) ou d'autres dépôts de macroalgues (laminaires...)



- des tempêtes d'écume (mousse blanche, inodore)



- des nappes de pétrole (aspects variables : brun clair à noir, reflets irisés...)



# Comment réaliser votre prélèvement d'eau colorée ?

N'effectuez le prélèvement qu'après accord de votre interlocuteur Phenomer. Avant tout prélèvement, appliquez les conditions de sécurité détaillées sur [www.phenomer.org](http://www.phenomer.org)



Placez-vous sous le vent, à contre-courant.  
Prélevez l'eau colorée avec un seau  
soigneusement rincé à l'eau de mer.

Remplissez un flacon aux trois quarts  
(laisser un peu d'air) avec l'eau prélevée  
(une bouteille d'eau rincée peut convenir).



Gardez le prélèvement au frais et à l'ombre  
(en glacière ou entouré d'un linge humide).



Déposez-le dans les meilleurs délais à  
l'endroit convenu par téléphone.

Tél : 02 98 22 44 99

[www.phenomer.org](http://www.phenomer.org)

[phenomer@ifremer.fr](mailto:phenomer@ifremer.fr)

Un projet coordonné par :

Ifremer

En partenariat avec :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

Projet soutenu par  
**Fondation de France**



CNRS UPMC  
**Station Biologique**  
Roscoff

